

COMMISSION REGIONALE DES FINANCES

Réunion du 24 Février 2017 à Bourgoin

Membres Présents :

Outre les membres de droit Marcel FERRARI (Président de la ligue), Jérôme VILLON (Directeur Général), Xavier DEMAY (Trésorier Général), Jean PFAENDER (Président de la commission), étaient présents Philippe COLLARD (CTS), René GERGELE, Chantal FERRARI (Trésorier Général Adjoint), François JOUSSE

Excusés : Bernard GLETTY, Marie Claude LEONARD

Invité : Axel DESCHAMPS

Ouverture de la séance à 14h00

Tour de table de présentation des membres de la nouvelle CRF Auvergne – Rhône Alpes.

Rappel des missions définies, de manière non exhaustive, par Marcel FERRARI, dans sa lettre du 19 décembre 2016 :

- *Suivi régulier du budget afin de donner une situation la plus précise possible à chaque comité directeur.*
- *Suivis spécifiques selon les actions*
- *Préparation des bilans et des prévisionnels*
- *Stratégie financière*

Les premiers éléments comptables du nouvel exercice n'étant pas encore disponibles, il apparaît difficile de se faire une idée précise de l'ampleur du travail à réaliser et des moyens à y consacrer. La variété des origines géographiques des membres et le grand nombre de réunions auxquelles participent déjà plusieurs d'entre eux militent en faveur d'un calendrier au plus près des réalités. Pour le suivi du budget, une réunion de la commission, préalable à chaque réunion du comité directeur, semble suffisante. Pour l'élaboration des documents de fin d'exercice (bilans et prévisionnels) un effort devra être porté sur le quatrième trimestre.

Présentation du Budget prévisionnel par les trésoriers

Le budget technique des CTS, naturellement intégré dans ce budget global dont il représente la majeure partie, est bien au niveau des demandes des CTS, même si leur présentation est différente. Pour une meilleure visibilité et en vue d'un meilleur suivi technique, il est proposé qu'un calendrier des actions puisse être élaboré au niveau des CTS.

Par ailleurs, il est proposé que chaque participant puisse se positionner pour un suivi partiel d'un aspect analytique du budget. Pour laisser une chance aux absents, Jean PFAENDER

enverra à chacun le budget prévisionnel tel que présenté. Seul le suivi par les CTS du budget "technique" paraît leur échoir naturellement.

Certains membres sont surpris du niveau global du budget plus faible que la simple addition mathématique des budgets des deux ligues anciennes. Il est répondu que les deux ligues n'avaient pas le même fonctionnement (pas de développement commercial antérieur côté auvergnat, par exemple) et que, côté recettes, les nouvelles régions ne reproduiront probablement pas à l'identique les subventions précédemment versées. La ligue manque de visibilité pour le moment et se doit d'être prudente.

Questions diverses

Au titre des tâches diverses, il est demandé à la commission de statuer sur le coût des licences pour le prochain exercice d'ici le 8 avril. Le délai est trop court pour organiser une nouvelle réunion et les éléments prospectifs d'analyse ne seront guère différents de ceux connus à ce jour. La question n'est pas tranchée en séance et demeure ouverte.

Egalement au titre des tâches diverses, il est demandé à la commission de statuer sur les modalités de remboursement des jurys car des disparités fortes existent entre les méthodes antérieures en Auvergne et Rhône Alpes. LARA indemnisait à partir de 6 j alors qu'en Auvergne on indemnisait à partir de 3 j. Un document Excel est présenté par Chantal FERRARI avec deux hypothèses (source Louissette CABIREAU). Compte tenu de l'absence de visibilité sur les aides octroyées par la nouvelle Région, il est décidé, par prudence, de retenir l'indemnisation à partir de 6 jours, d'adjoindre une tenue pour les quelques 230 jurys prévus et, en complément, une journée de formation-prorogation pour les fédéraux. Le coût global prévisionnel est évalué à 35 k€ (dont 21 k€ d'indemnités, 10 k€ pour les tenues et le solde pour la journée de prorogation et transports en bus associés).

Axel, en charge de saisir les écritures comptables de la ligue, a été invité à participer à cette réunion car il est directement impacté par les règles adoptées pour le suivi du budget. En effet, les informations restituées par le trésorier sous une forme analytique sont directement issues de la comptabilité générale mais forcément après saisie de toutes les pièces d'écriture de la période sous revue.

La date proposée pour la prochaine réunion est le 18 mai 2017 à 14h00. D'ici cette date les premiers éléments de suivi budgétaire seront disponibles et constitueront l'essentiel de l'ordre du jour.

La séance est levée à 17h00.